

Un coût prohibitif et des résultats discutés

Vent debout contre les éoliennes

Au cœur de cette conférence, la question des éoliennes dont l'efficacité a été remise en question par les associations participantes.

La conférence-débat organisée jeudi 13 novembre à Nemours devait aider à répondre à la question : comment les Régions peuvent contribuer à faire baisser le coût de l'électricité ? Une des réponses communes est l'utilisation d'énergie propre amenée par les éoliennes par exemple, un dispositif loin de faire l'unanimité parmi les maires du Gâtinais, dans la partie loirétaine et seine-et-marnaise. Un avis partagé par les organisateurs. « Les éoliennes et le solaire sont de plus en plus inutiles et coûtent cher », dit Patrick Delwaulle, de l'association Vent debout 41.

Philippe Jacob, coordonnateur de l'association Avenir rural du Gâtinais qui couvre le Montargois, le Beaunois et le sud de la Seine-et-Marne a expliqué via des données chiffrées quels pourraient être les défauts



La forte présence des éoliennes est décriée par beaucoup d'élus. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

de ces énergies.

« Le souci principal est le fait qu'elles ne fonctionnent pas en continu, il suffit qu'il y ait des nuages, pas de vent ou simplement la nuit pour interrompre le flux dans le réseau électrique », déclare-t-il.

Pas la solution idéale

D'après les chiffres 2024 de RTE (Réseau de transport d'électricité), le ges-

tionnaire du réseau de transport d'électricité français, le facteur de charge des éoliennes était de 21,8 % et 13 % pour les panneaux photovoltaïques. Le facteur de charge est le rapport entre l'énergie électrique effectivement produite sur une période donnée et l'énergie qu'elle aurait produite si elle avait fonctionné à sa puissance nomi-

nale durant la même période. « Les équipements électriques sont construits pour être utilisés au maximum de leur capacité et cela coûte cher. Pour des éoliennes et des panneaux qui ont un facteur de charge si faible, on pourrait se contenter d'équipements moins coûteux, ce qui selon les estimations représenterait 4,5 milliards d'euros », conclut Philippe Jacob.